



«AGIR VERT»

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

136, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec)
J0E 2C0

3
1-5-3/03
CLASSÉ
20

RAPPORT DU MAIRE 2014 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal et de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, il me fait plaisir de vous faire part de la situation financière actuelle de notre municipalité.

Les états financiers 2013 de notre municipalité affichent un surplus de 540 450\$, ce qui porte au 31 décembre 2013, le surplus accumulé non affecté à 1 728 478\$ et les fonds réservés à 221 779\$. Le rapport de l'auditeur indépendant certifie que les états financiers 2013 donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date.

Pour ce qui est de l'exercice en cours, nos revenus atteignent 2 371 905\$ à la fin octobre et nos dépenses 1 600 863\$. Ceci ne signifie cependant pas que le surplus atteindra cette ampleur puisqu'il y a plus de dépenses que de revenus lors des deux derniers mois de l'année. Le surplus accumulé, pour sa part, a été utilisé en 2014 pour procéder à l'asphaltage du 3^e rang Est et Ouest et de la rue Lanctôt.

Toujours en vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous fais part de la liste 1) des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et 2) des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ lorsque l'ensemble des contrats avec un même contractant comporte une dépense totale de plus de 25 000\$. Il s'agit des contrats que la municipalité a conclu depuis le rapport du maire 2013 :

Contractant	Contrat	\$
Experts Conseil Consumaj	Plans et devis – Pavage	5 173,88 \$
	Surveillance de travaux – Pavage	19 545,75 \$
	Surveillance de travaux – 2 ponceaux 3 ^e rang O	<u>7 703,32 \$</u>
		32 422,95 \$
CPE Rayons de Soleil de Roxton Pond	Appui financier pour l'implantation du CPE	50 000,00 \$
Excavations St-Césaire Inc.	Réfection de 2 ponceaux – 3 ^e rang Ouest	71 997,09 \$
Pavages Maska	Asphaltage 3 ^e rang Est et Ouest et rue Lanctôt	1 863 205,15 \$



S'engager pour un futur stimulant



Pousse Vert Dany Allard Inc.	Entretien gazon – pelouse (2 ans)	11 152,58 \$
	Nettoyage de fossés	14 369,01 \$
	Ponceau chemin Lanctôt	<u>3 830,68 \$</u>
	Total	29 352,27 \$
Succession Albert Racine	Achat du 104, rue Principale	64 500,00 \$

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le Traitement des Élus Municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal en 2014.

Rémunération du maire :	12 360\$
Rémunération de chaque conseiller :	4 128\$
Allocation de dépenses pour le maire :	6 180\$
Allocation de dépenses pour chaque conseiller :	2 064\$

Pour cette même période, outre cette rémunération, le maire a reçu à titre de membre du conseil de la MRC de La Haute-Yamaska, une rémunération de 11 203,80\$ et une allocation de dépenses de 5 601.84\$.

La préparation des prévisions budgétaires 2015 est en cours. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration, y travaillent afin de préparer et compléter le processus budgétaire.

La Municipalité maintiendra son effort d'amélioration de son réseau routier. Parallèlement à ce dossier, toutes les questions reliées au développement des infrastructures et de l'environnement, des services municipaux et de la qualité de vie citoyenne continueront d'attirer notre attention. L'année 2015 sera marquée par un changement identitaire important et notre façon de communiquer avec vous sera accrue, tel que le tout a été enclenché en 2014.

À la lumière des recommandations et demandes formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal, nous devons faire des choix selon l'ampleur des projets dans une optique de saine gestion. Nous n'avons pas encore statué de façon précise sur les projets qui seront retenus. Soyez assurés que les membres du Conseil municipal verront à injecter ces argents de façon rationnelle en tenant compte des besoins de la Municipalité et de la capacité de payer de ses citoyens.

Je remercie les membres du Conseil qui m'accompagnent et tout le personnel municipal pour leur collaboration. Soyez assurés que notre but premier est de travailler pour vous afin d'améliorer votre qualité de vie.

Je remercie également tous les bénévoles et généreux donateurs qui œuvrent et donnent sans compter pour leur municipalité. Sans le bénévolat de ces personnes et leurs contributions, notre municipalité serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la collectivité à grandir et vous transmettez des valeurs d'entraide et de partage.

Merci.

Vous êtes notre raison d'être.

Paul Sarrazin, maire



S'engager pour un futur stimulant

